

grand témoin



*Philippe Tillous-Borde,
président de la Fondation Avril.*

L'union fait la force

«L'union fait la force. Telle est la morale de notre histoire agricole. La structuration des filières, comme le partage des savoir-faire et de l'innovation, sont des réponses concrètes et constructives aux enjeux de souverainetés alimentaires, de préservation de l'environnement et de développements socio-économiques liés à l'agriculture.»



les rapporteurs : qui sont-ils ?



Aurélien Clavel

a 31 ans. Il est membre du Conseil d'administration de Jeunes Agriculteurs national et s'est installé en 2007 à Biol, dans l'Isère, en Gaec avec son père. Ils exploitent 105 hectares pour la culture de semences fourragères et la production laitière valorisée en IGP Saint-Marcellin.

Florian Salmon,

31 ans, est membre du Bureau de Jeunes Agriculteurs national. Il s'est installé en 2005 à Luitré dans l'Ille-et-Vilaine. Exploitant 104 hectares, ils élèvent 70 Prim'Holstein pour la production laitière, engraisent 1 200 porcs charcutier produits en façonnage chaque année et produisent des céréales pour le troupeau.



Vincent Touzot

a 32 ans. Il est membre du Conseil d'administration de Jeunes Agriculteurs national. Installé depuis 2006 à Saint-Léger-de-la-Martinière en EARL, il exploite 100 hectares pour la production de céréales et élève 50 vaches laitières.



ALIMENTONS NOTRE AVENIR **PAR** **DES FILIÈRES STRUCTURÉES**

édito

Dans un contexte difficile pour de nombreuses filières agricoles françaises, certains penseront que ce rapport d'orientation tombe à pic. Il est important que la jeunesse agricole apporte des solutions aux problèmes actuels, qu'elle donne des pistes de réflexion pour les changements qu'elle est en train de vivre et qu'elle construise son avenir. En effet, le monde dans lequel évolue l'agriculture a changé. Les politiques de soutien des marchés ont peu à peu été abandonnées, la gestion administrée des volumes dans certaines productions a laissé sa place à des relations contractuelles entre les agriculteurs et leurs clients et la mondialisation des échanges, dans ce contexte, a ajouté un mot dans le dictionnaire de l'agriculture : volatilité.

S'il peut apporter des pistes de réflexion pour le court terme, ce rapport d'orientation doit aussi et surtout permettre de construire l'avenir de l'agriculture française en remodelant les systèmes actuels. Il s'inscrit dans la droite ligne des rapports d'orientation précédents dans lesquels Jeunes Agriculteurs a exprimé sa vision des modèles agricoles et de la coopération agricole.

L'agriculture française, telle que nous la connaissons aujourd'hui, s'est construite au cours du vingtième siècle autour de fédérations et syndicats corporatistes pour répondre à une demande croissante de volumes, notamment suite aux deux guerres qui ont entaché notre pays et son agriculture. Cette construction s'est souvent faite sans coordination entre les filières conduisant à une quasi-absence de transversalité. Les enjeux actuels ne sont plus les mêmes que ceux du siècle passé et l'agriculture française se trouve, de fait, à un tournant de son histoire. Les filières doivent se restructurer pour affronter l'avenir qui s'ouvre à elles.

« Les filières
doivent
se restructurer
pour affronter
l'avenir qui
s'ouvre à elles. //



état des lieux de la structuration des filières

La structuration en interprofession est le reflet de la volonté des acteurs d'une filière de travailler ensemble sur des thématiques transversales. Certaines interprofessions se sont constituées en incluant l'ensemble des maillons de la filière alors que d'autres interprofessions se sont construites autour de l'amont des filières. La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, en 2010, avait d'ailleurs fortement misé sur elles. Résultat d'un consensus assez large, cette orientation était vue comme le prolongement naturel de l'histoire: puisque les politiques publiques cessaient progressivement de vouloir encadrer les marchés, les acteurs privés allaient reprendre la main et les interprofessions en seraient l'outil évident, le lieu de la stratégie, de la segmentation, des contrats types, etc. Force est de constater qu'à quelques exceptions près, les dernières années n'ont vu aucun renforcement des interprofessions, au contraire. Si, pour la plupart, elles jouent plutôt bien leur rôle de pro-

motion des produits et de communication, sujets qui font généralement consensus entre les membres, elles peinent à jouer un rôle clé dans l'orientation stratégique des filières.

Le choix des marchés et leur conquête sont des objectifs importants pour les filières. Nous constatons que la stratégie générale des filières, à quelques exceptions près, est plutôt d'écouler la production en trouvant des marchés, notamment à l'export. Cette stratégie atteint certaines limites et nous estimons que les filières agricoles doivent prendre un virage au sujet de la conquête des marchés. Il est important aujourd'hui de produire ce que nous vendons plutôt que l'inverse.

Le positionnement sur les marchés internationaux doit permettre une valorisation des produits français. À ce titre, l'absence de concertation avec les agriculteurs sur le choix des marchés, hormis dans le cadre d'un fonctionnement coopératif idéal, est une limite que nous dénonçons.

D'autre part, les importations ne doivent pas déstabiliser le marché national ou nuire aux productions françaises. Pour cela, et par souci de transparence pour les consommateurs, il convient d'obliger un étiquetage homogène de l'origine des produits et des principaux ingrédients des produits transformés et d'intensifier la communication à destination des consommateurs.

Gérald Pixabay

quelques propositions essentielles



Notre définition de la compétitivité

Par ce rapport, Jeunes Agriculteurs affirme son opposition à la seule compétitivité « prix » qui dirige trop souvent notre agriculture. La triple performance de nos exploitations agricoles, économique, sociale et environnementale, et plus largement de nos filières, doit être mise en avant afin de différencier nos produits. Elle doit devenir le gage de notre compétitivité sur les marchés. Cette force sera permise à condition d'évoluer dans un cadre européen plus harmonisé qu'il ne l'est aujourd'hui, notamment en matière de règles sociales, fiscales et environnementales.

Environnement

L'agriculture doit se rattacher au marché du carbone. Dans chaque interprofession, un fonds « carbone » doit être créé. Il sera abondé par des entités extérieures qui souhaiteront substituer leurs propres émissions de gaz à effet de serre par une quantité équivalente de « crédits carbone » et permettra de rémunérer les agriculteurs, financer la recherche et sécuriser l'innovation. Les bonnes performances environnementales des agriculteurs trouveront ainsi une valorisation économique.

Alimentation

Jeunes Agriculteurs demande la mise en place d'un pacte alimentaire au niveau national afin de tracer les grandes lignes de l'alimentation de demain. Des pactes alimentaires régionaux doivent également être mis en place. Ils prendront la forme d'engagements entre les syndicats représentatifs de la restauration hors domicile, de la distribution, des pouvoirs publics, de l'Association des Régions de France, des chambres consulaires, des interprofessions et des consommateurs. Le pilotage des pactes alimentaires régionaux reviendra à la collectivité autorité de gestion des fonds européens en agriculture et à l'administration publique. Ces pactes doivent permettre l'atteinte de la triple performance dans les exploitations agricoles et dans les filières.

Gestion des aléas

Les contrats, sécurisant à la fois débouchés et revenu, doivent être complétés par d'autres dispositifs en cas de chute des cours ou de crise. Ainsi, au sein de chaque coopérative ou organisation de producteurs, des caisses de péréquations doivent être mises en place afin d'assurer un premier palier d'aide au revenu. Des politiques publiques européenne, nationale ou locale doivent aussi se construire afin de réagir aux crises plus profondes. La Politique agricole commune doit d'ailleurs évoluer vers un système plus assurantiel permettant d'assurer une marge minimum aux actifs agricoles en cas de crises.

Contractualisation

Dans un monde où les marchés se libéralisent de plus en plus, où les cours mondiaux deviennent les références de prix sur le marché intérieur et où les outils publics de régulation disparaissent, il est nécessaire de mettre en place des outils qui sécurisent. Le contrat est un de ces outils, car il permet, pour une qualité correspondant à un débouché, de sécuriser les parties sur un prix, un volume et une durée. Cet outil ne sera toutefois efficace que s'il est collectif, c'est-à-dire négocié avec l'aval par les organisations de producteurs. Ces contrats doivent permettre, de manière transparente, une meilleure répartition de la valeur créée tout au long de la filière. Ils doivent notamment se référer, pour le calcul du prix de vente, à des indicateurs relatifs à la valorisation finale des produits et aux performances environnementales des exploitations agricoles, sans toutefois se déconnecter totalement du marché.

Installation

Le coût des installations est un frein majeur à l'installation des jeunes agriculteurs. Il convient d'œuvrer à la baisse de ce coût. Nous demandons à ce que les filières s'engagent auprès des jeunes pour la construction du projet d'installation et qu'elles assurent un portage sécurisé pour tout ou partie du capital. Les coopératives doivent aider les jeunes dans le portage du capital social de la coopérative, en permettant notamment une prise de capital échelonnée sur une durée adaptée. De manière plus générale, Jeunes Agriculteurs demande à ce que, dans chaque interprofession, un fonds dédié au portage du capital de la société soit créé. Ce fonds sera abondé par une partie des CVO perçues par les interprofessions ainsi que par les collectivités territoriales, mais ne devra pas permettre une immixtion des contributeurs dans le projet du jeune.

Organisation des agriculteurs

Pour tous les produits dont la filière fait intervenir au moins un intermédiaire, c'est bien par une massification de l'offre, face à l'aval, que les producteurs augmenteront leur pouvoir de négociation en termes de prix et de volume. C'est aussi par le regroupement de l'offre que de véritables stratégies de filière pourront voir le jour ; à condition, bien sûr, de mettre en place des structures, avec transfert de propriété, indépendantes de l'aval, contrairement à certaines dérives que nous pouvons observer aujourd'hui. L'adhésion à une OP ou coopérative doit d'ailleurs être un critère de modulation de la Dotation Jeunes Agriculteurs.

Jlaswilson/Pixabay



Une plus grande différenciation de l'offre

Les indications d'origine et de qualité qui font la richesse de nos filières permettent de mettre en avant nos produits sur les marchés français et international. La stratégie de marques fortes est également un vecteur pour valoriser nos productions. Il est également important de mettre en avant la provenance française des produits à l'export et sur le marché français. À l'image des logos « Viande de France » et « Fruits et légumes de France », il est nécessaire de valoriser ou développer des logos harmonisés permettant d'identifier les produits français sur les marchés internationaux. Par ces logos, la triple performance économique, sociale et environnementale de nos filières doit permettre une différenciation de notre production.

Une meilleure structuration de l'offre pour répondre aux marchés

Jeunes Agriculteurs émet des ambitions fortes pour les interprofessions. Elles doivent être les « bras armés » des pactes alimentaires en permettant la structuration des filières, et notamment de la production, pour répondre à la demande des marchés. Dans cet objectif, il apparaît nécessaire que l'ensemble des acteurs d'une filière soit représenté au sein des interprofessions. Dans le but de rendre l'ensemble des membres pleinement acteurs de l'interprofession, il est important que les membres participent au financement de l'association et que cette participation se fasse au pourcentage du chiffre d'affaires des différents maillons. Nous considérons que le financement de la part des consommateurs se fait par l'acte d'achat.

Les OP et coopératives, structurées par bassin de production, doivent se regrouper en associations d'organisations de producteurs à l'échelon régional. Les AOP, en lien avec les interprofessions, permettront une bonne structuration de la production pour la réponse aux marchés.

La structuration de l'offre passera également par une plus grande transversalité entre les filières. Ainsi, à l'échelon régional comme à l'échelon national, Jeunes Agriculteurs souhaite la création de comités de coordination des interprofessions composés de représentants de chacune des interprofessions. La construction des comités se fera sur des enjeux communs à toutes les filières.